

Croire et guérir

La foi en Gaule dans l'antiquité tardive

par Aline Rousselle (Fayard - 140 F)

Il a existé une certaine continuité entre les pratiques des païens auprès des sanctuaires de leurs divinités des eaux et celles des chrétiens auprès des reliques de leurs saints, les uns et les autres venant demander la guérison de leurs maladies. Pourtant, chez les premiers ce qui se manifestait c'était l'attachement à un lieu chargé d'une puissance divine, chez les chrétiens c'était la relation à un homme : le saint, témoin d'un dieu unique.

Larchant est à l'honneur dans le livre d'Aline Rousselle qui, après Camille Julian (*Les origines de Cachan*, 1922 (1)) et Albert Grenier (*Manuel d'archéologie gallo Romaine 4^e partie*, 1960), classe notre fontaine parmi les sources sacrées de la Gaule abandonnées de 350 à 378 d'après l'analyse du trésor de monnaies retrouvé à Larchant. La précision de cette datation est peut-être exagérée mais l'examen des monnaies qui ont pu être sauvées, examen dont Anne-Sophie Leclerc a rendu compte dans

notre "Larchant 10.000 ans d'histoire" confirme bien que le plus grand nombre des monnaies de Larchant remonte aux années 250-400, période où, d'après la tradition, le culte de Saint-Mathurin a pris le relais. Il faut toutefois souligner, comme l'ont remarqué Camille Julian et Albert Grenier, qu'en l'état actuel des choses, aucun vestige de sanctuaire n'est connu à Larchant.

Pour beaucoup de lieux sacrés, comme notre fontaine de Larchant, rien n'indique si la source avait un nom mais d'autres sont clairement placés sous le patronage d'une divinité et l'on peut s'étonner de ne pas voir cité au moins Sceaux-du-Gâtinais dont on se demandait encore récemment si l'on devait y situer l'Aquis Segeste de la table de Peutinger, qui fut l'un des principaux sanctuaires non seulement de notre région mais de la Gaule tout entière. La découverte en 1972 d'une grande plaque votive au nom de la déesse Segesta lève toute hésitation à ce sujet.

Il est vrai que le site archéologique de Sceaux bien que signalé depuis plus de 150 ans est encore très imparfaitement connu et publié. Une petite partie seulement des vestiges a été mise au jour. La connaissance partielle que l'on en a est restée au niveau local et il faudra du temps pour que les ouvrages savants en fassent état.

Les lieux sacrés et les sanctuaires de la Gaule, guérissaient-ils ? La réponse est affirmative. Les ex-voto retrouvés l'attestent mais de quelles maladies s'agissait-il ? Sans faire intervenir la difficile notion de miracle, Aline Rousselle explique ces guérisons non par une intervention surnaturelle mais par référence à la psychanalyse et aux théories de Lacan (c'est dire que le livre n'est pas facile à lire). Il semble que les maladies que l'on appelait aiguës c'est-à-dire donnant de fortes fièvres, étaient exclues. En revanche, étaient soulagées les maladies psychosomatiques pouvant se traiter par la suggestion (2). Le malade croyait au pouvoir, à la vertu de la source, il lui adressait sa demande de guérison ou plus exactement lui adressait son mal et devenait ainsi sujet de sa guérison.

La puissance de la source existait par elle-même et n'était pas l'émanation d'une puissance extérieure. Si quelques grands établissements à la fois thermes et temples contenaient des statues de dieux, il n'y avait le plus souvent auprès des sources qu'un objet informe qui était le dieu lui-même présent dans la source.

Les premiers chrétiens ne s'adressaient plus à un objet : une source ayant une puissance divine mais à un sujet : le dieu unique. Le passage se fit donc des sanctuaires aux thaumaturges.

Les guérisons obtenues par les païens n'étaient pas niées mais attribuées aux démons sur lesquels le thaumaturge avait un pouvoir et c'est à une lutte contre les démons que se consacrèrent les premiers thaumaturges chrétiens. On appelait alors énergumènes ceux que l'on nommera ensuite possédés. Aux possédés du démon s'opposaient les possédés de Dieu. Dans ses dialogues sur saint Martin, Sulpice Sévère contemporain et ami de ce dernier qui vécut peu après saint Mathurin, décrit l'agitation des énergumènes dans l'église du monastère de Marmoutier.

La vie de saint Martin qui fut nommé par l'évêque de Poitiers exorciste c'est-à-dire chargé de délivrer les possédés du démon n'est pas sans analogie avec celle de saint Mathurin. Je n'en citerai qu'un exemple : saint Martin guérit à Trèves une jeune fille paralytique en lui versant de l'huile bénite dans la bouche. C'est exactement ce que fait saint Mathurin pour délivrer du démon la princesse Théodora. Il y aurait peut-être intérêt à comparer de plus près les deux récits celui de Sulpice Sévère (IV^e siècle) et celui relatif à saint Mathurin (III^e siècle - Vie du IX^e siècle).

La fontaine de Larchant a subsisté jusqu'à nos jours. J'y verrais une survivance populaire de l'ancienne dévotion à la source car celle-ci ne joua qu'un rôle des plus modestes dans le culte de saint Mathurin. Elle était tout au plus un but de procession. Il n'y avait alors plus d'eaux purificatrices que celles du

baptême. Les autres bains ne pouvaient que provoquer des rencontres avec les démons. Notre abbé Gillet dont la délirante "Vie de Saint-Mathurin, prêtre de Larchant, évêque d'Arles, primat des Gaules... (1819)" est pleine de symboles en a eu l'intuition en exorcisant l'eau de la fontaine pour en faire l'eau du baptême, imaginé par lui, de l'empereur Constance Chlore (voir mon article sur l'Abbé Gillet dans *Monuments et Sites de Seine-et-Marne* 1977).

C'est auprès des reliques de saint Mathurin que l'on amenait les possédés. On ne peut donc dire que le saint a été substitué à un dieu païen. Il y a eu en réalité un changement considérable dans les mentalités et, plus que les destructions par les barbares ou les premiers chrétiens qui ont pu se produire réellement mais pas systématiquement, ce changement explique l'abandon des sanctuaires païens.

On découvrit dès les débuts du christianisme en Gaule que les fragments de corps saints avaient le même pouvoir de guérison que les thaumaturges vivants et le culte des reliques se substitua au culte des eaux. C'est auprès des reliques de saint Mathurin et non auprès de la fontaine que l'on amenait les possédés.

Nous ne pouvons à Larchant accepter sans réserve l'observation que saint Martin a été le seul thaumaturge de la Gaule (page 127) puisque la démonstration d'Aline Rousselle renforce la crédibilité de notre tradition qui est contraire à cette assertion. Ce livre de près de 400 pages impossible à résumer est de ceux qui renouvellent complètement l'idée que nous pouvons nous faire du passage du culte des sources au culte des saints. Même si l'on fait la part de l'inconnu et de beaucoup d'incertitudes, c'est un apport de première importance pour l'étude de nos origines et la réflexion à leur sujet.

(1) Voir mon livre de 1969 sur l'église Saint-Mathurin pages 14 et 119.

(2) *L'Histoire Culturelle de la Maladie* par Marcel SENDRAIL (Privat 1980) est à lire également.



Plaque votive trouvée à Sceaux : A l'auguste déesse Segeta, Titus Marius Priscinus a fait un vœu, Maria Sacra sa fille a pris soin de le réaliser (musée de Montargis).